



---

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

*Jeudi 19 janvier 2023 à 18h*

*Organisé en visio-conférence*

---

**Présents** : BEX-GRAMOND Marielle, CAZES-BOUCHET Odile, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, PELAPRAT Pierre, VEYSSEYRE Lionel

**Excusés** : BESOMBES Roland, CHAPPAT Huguette, CHAUBET Didier, LAGARDE Jean-Marc, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, RUIZ Laura, VERMANDE Claudine



## I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce Conseil d'Administration (CA). Il transmet également tous ses vœux pour cette nouvelle année 2023, en souhaitant le succès de chacun au sein de son organisation sportive.

Initialement prévu en présentiel à la Mairie de Labastide-Murat, ce CA a finalement été organisé en visioconférence en raison des risques de neige et de verglas annoncés.

## **II. APPROBATION PROCES VERBAL - CA DU 24 NOVEMBRE 2022**

Le Président soumet à validation le procès-verbal du Conseil d'Administration organisé le 24 novembre 2022.

Les membres présents valident ce procès-verbal.

## **III. RECHERCHE D'UN LOCAL POUR LE CDOS DU LOT**

Suite au dernier CA du CDOS du Lot organisé en novembre 2022, il avait été décidé de provoquer une rencontre avec le Président du Conseil Départemental du Lot. Une lettre avait donc été rédigée et envoyée à Monsieur Serge RIGAL et Monsieur Christophe PROENCA à la fin du mois de novembre. Pour rappel, ce courrier a pour objectifs :

- d'informer le Département du Lot sur la nécessité pour le CDOS du Lot de trouver une nouvelle solution d'hébergement
- de proposer une prise en charge par le Département des frais inhérents à cette location.

Lors d'une rencontre extérieure, Pierre DELPEYROUX a eu l'occasion de rencontrer Monsieur RIGAL et Monsieur PROENCA et les a interpellés sur la non réponse à ce courrier et sur l'urgence croissant du dossier relatif à l'hébergement du comité. Monsieur RIGAL a informé Pierre qu'il n'avait pas connaissance de ce courrier. Le 16 janvier 2023, le CDOS du Lot a reçu une proposition de rendez-vous avec le Président du Département. Cette réunion est prévue le lundi 13 février 2023. Le CDOS du Lot sera normalement représenté par Pierre DELPEYROUX, Pierre PELAPRAT, Jean-Michel INESTA et Emilie MERCIER. La rencontre vise à rappeler l'importance et l'urgence du dossier mais également de proposer des scénarios visant à pallier cette difficulté.

Les élus se questionnent sur l'implication du Département et de ses élus concernant le domaine de l'activité physique et du sport sur le territoire Lotois.

Pierre PELAPRAT souligne qu'il est nécessaire de réaliser des comptes-rendus après chaque réunion avec le Département. Les faits montrent que les élus ne tiennent pas toujours leurs engagements malgré leurs promesses orales.

Ce dossier fait parallèle à l'évènement « *Journée Départementale des Sports* » organisé en partenariat avec le Département du Lot en juin 2022. Il est rappelé qu'en raison des conditions météorologiques, le CDOS du Lot souhaitait annuler la manifestation. Notamment afin d'éviter l'absence de fréquentation et de recettes pour le CDOS (mise en place d'une buvette). Suite à un appel téléphonique avec Monsieur Alain AFFRAIX confirmant le maintien de cette journée, il avait été précisé que le Département compenserait les pertes financières rencontrées par le CDOS du Lot. En octobre 2022, Emilie MERCIER a transmis le résultat budgétaire de l'action suite aux directives de Christophe PROENCA afin que le Département compense les pertes rencontrées. En début de semaine, le Département du Lot a informé le CDOS qu'il ne verserait pas de subvention exceptionnelle malgré ce qui avait été convenu.

Marielle BEX-GRAMOND évoque son incompréhension face aux procédures mises en place par le Département dans le cadre de l'organisation de cette Journée Départementale des Sports. Elle précise que dans le cadre de l'organisation d'une compétition de pétanque, le comité a transmis une demande de subvention au Département : l'élaboration d'un budget prévisionnel

et l'envoi de justificatifs d'achats avaient été nécessaires. Suite à la manifestation, le comité de pétanque a joints un bilan financier de l'action en justifiant l'ensemble des dépenses. Au contraire, le CDOS du Lot n'a réalisé aucune demande officielle de subvention pour cet évènement.

Jean-Michel propose que le CDOS du Lot réponde au Département du Lot via l'envoi d'un courrier en soulignant l'étonnement et le mécontentement du CDOS du Lot face à cette annonce. La lettre sera travaillée par Emilie à partir de la semaine prochaine. Il rappelle également que Didier CHAUBET et lui-même avaient rencontré des représentants du Département en 2022 afin d'évoquer différents projets du CDOS. Christophe PROENCA avait sollicité le CDOS pour lui transmettre des exemples de Maisons Départementales des Sports présentes sur d'autres Départements. Ces retours n'ont pas abouti. Jean-Michel souligne l'engagement du CDOS auprès du Département et sa non réciprocité. Il est également souligné le manque de respect de la part du Département envers les bénévoles et le travail porté par le Comité Olympique.

Pierre PELAPRAT se questionne également sur l'implication du Département autour des projets envisagés par celui-ci notamment le projet de Coupe du Monde de Rugby des Collèges Lotois en septembre 2023 et le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques de la jeunesse en 2024. Pierre informe également les élus présents qu'il s'est rendu à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Rugby du Lot et qu'aucune réunion n'a été organisée dans le cadre du Projet de Coupe du Monde de Rugby avec le Département.

Lionel VEYSSEYRE informe les élus qu'une réunion est programmée avec Christophe PROENCA au sujet de ces 2 projets. La rencontre est prévue la semaine prochaine. Lionel a réfléchi à l'organisation de ces 2 manifestations et a établi un prévisionnel du nombre de jeunes participants et du budget relatif pour chaque action.

▪ Concernant le projet de Coupe du Monde de rugby :

-La manifestation est envisagée le 20 septembre 2023 lors de la Journée Nationale du Sport scolaire

-Le tournoi est proposé sous la forme du « rugby touché » afin d'évacuer certains risques liés à la pratique du rugby et éviter la prise de licence pour tous les pratiquants.

-Cette journée touche environ 250 élèves.

-Le budget prévisionnel s'élève environ à 9 000€.

▪ Concernant le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques des jeunes Lotois

-La manifestation est proposée durant l'année 2024 et serait organisée sur 2 à 3 jours.

-Il est proposé une cérémonie d'ouverture/de clôture et des épreuves sportives variées pour tous les participants.

-Environ 420 jeunes invités à participer à ces jeux. Une offre d'hébergement et de restauration devront donc être proposées.

-Si la manifestation est organisée sous le format 2 jours ; le budget prévisionnel s'élève à environ 36 000€. Si elle est organisée sous le format 3 jours ; le budget prévisionnel s'élève à 60 000€.

Lionel précise que l'engagement du Département devra être effectif car la délégation départementale UNSS du Lot ne pourra financer entièrement ces 2 projets. Le Département souhaite porter financièrement le projet mais il n'a pas la capacité d'organiser et de mettre en œuvre le projet.

Pierre DELPEYROUX rappelle que Christophe PROENCA, suite au refus du passage de la flamme olympique sur le Département souhaitait réinjecter ce budget (environ 110 000 euros) pour proposer des manifestations sportives en faveur des lotois.

Jean-Michel INESTA interpelle les élus sur la légitimité du Département à porter ces actions alors que l'institution n'a pas fait la demande pour obtenir le Label Terre de Jeux 2024.

Pierre PELAPRAT et Pierre DELPEYROUX relatent leur rencontre avec la préfète du Lot et des représentants du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports : ils informent les élus présents que la préfète du Lot souhaite que des actions en faveur de la promotion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 soient portées de façon coordonnée sur le Département. Elle souhaite mettre en place une commission de travail départementale.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter l'ensemble des actions portées par le CDOS du Lot sur le Département.

Jean-Michel précise que le rôle de la préfète n'est pas de mettre en œuvre des actions mais surtout de faire remonter au niveau national ce qui est réalisé sur le Département.

Le CDOS a également été sollicité par Xavier THURIES et Eric DECHARME pour sonder les comités départementaux sur leur volonté d'organiser une action ou manifestation dans le cadre de l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

#### **IV. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS DU LOT**

Pour rappel, l'Assemblée Générale du CDOS du Lot 2023 est prévue le jeudi 2 mars 2023 à Labastide-Murat.

Emilie MERCIER rappelle que la convocation doit être envoyée au moins 30 jours avant la date de l'AG (conformément aux statuts du CDOS).

Compte tenu de l'absence du Trésorier Didier CHAUBET dans le Lot jusqu'à la fin du mois de janvier, il est convenu de réorganiser un Conseil d'Administration le 16 février afin de valider les comptes. Pour rappel, les comptes devront également être soumis à validation par un vérificateur aux comptes (pour rappel, Claude BONNET a engagé cette responsabilité lors des années précédentes).

Emilie enverra les convocations aux adhérents après validation de l'ordre du jour. Les autres documents seront validés lors de la réunion du 16 février 2023. Une demande sera envoyée à la mairie de Labastide-Murat pour vérifier la disponibilité d'une salle de réunion.

## V. PROJET ET ACTIONS EN COURS

### A. Commission « Sport, Education & Citoyenneté »

#### 1. Lancement de la Semaine Olympique et Paralympique 2023

##### ➤ Lancement du concours photos (à diffuser !)

Emilie MERCIER informe les élus que le concours photo a été lancé cette semaine. Le règlement et l’affiche ont été diffusés par mails auprès du mouvement sportif, centres sociaux, via la presse, les réseaux sociaux et le site internet. Elle précise également que la Mairie de Cahors va promouvoir le concours sur ses panneaux d’affichage électroniques.

Lionel VEYSSEYRE informe que les établissements scolaires seront également invités à participer à ce concours à partir du mois de février 2023.

Jean-Michel INESTA pense qu’il serait pertinent de positionner des affiches dans les centres sociaux et autres points clés.

##### ➤ Recherche de lots pour le concours

Emilie MERCIER interpelle les élus présents sur la nécessité de proposer davantage de lots pour récompenser les gagnants et participants au concours. A ce jour, seulement 2 lots ont été proposés : une initiation au tennis par le Tennis Club de Cahors et une initiation au golf dans les structures de Souillac et Cahors. Jean-Michel souligne la nécessité d’assurer la départementalisation du concours.

Emilie informe également les élus qu’une rencontre avec Damien de Sport Co Sud Ouest a été programmée afin de négocier des lots en faveur de la catégorie club.

##### ➤ Préparation de la Journée Olympique et Paralympique 2023

Emilie et Lionel ont réalisé un travail de pré-sélection de disciplines pouvant être proposées lors de cette Journée Olympique et Paralympique (JOP 2023). L’objectif étant que les élèves puissent découvrir des activités qui ne sont pas proposées dans le cadre scolaire ou celui du sport scolaire.

A ce jour, 3 réponses de la part de club volontaires : Académie de Billard de Cahors, club de Canoë-Kayak de Cahors et le club de Cheerleading de Gramat.

Emilie va recenser toutes les réponses qui seront renvoyées à Lionel et qui prendra contact avec les clubs. Une relance sera effectuée au début du mois de février.

##### ➤ Organisation de la collecte d’équipements et affaires de sport au profit du Secours Populaire

Emilie précise qu’une affiche de communication est en cours de réalisation en lien avec une étudiante en graphisme du Lycée Saint-Etienne (Cahors) et bénéficiaire du Secours Populaire.

Pour rappel, une collecte de vêtements et d’équipements sportifs sera réalisée dans les établissements scolaires volontaires en aval de la Semaine Olympique et Paralympique. Cette démarche s’inscrit dans le thème de la SOP 2023 qu’est « *l’inclusion* ». Jean-Michel et Marielle

interpellent les membres présents sur la possibilité pour les associations de participer à cette collecte. Cette possibilité va être étudiée afin de proposer une collecte pertinente et organisée.

➤ **Intervention auprès d'une classe ULYS et SEGPA (Collège Masbou et Olivier de Magny)**

Lionel et Emilie informent les élus présents qu'une réunion avec le Comité Sport Adapté est prévue le 27 janvier 2023. Cette réunion vise à fixer les dates d'intervention auprès de la classe ULYS et SEGPA et d'en décider le contenu.

➤ **Autre projet** : Emilie a été contactée par Eric DECHARME afin que le CDOS puisse proposer une action autour du handisport et sport adapté avec le Comité Sport Adapté et Handi-Sport le 23 juin 2023 (Journée Olympique et Paralympique 2023)

## **2. Résumé des actions programmées autour de la Lutte contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif**

Pour rappel, le CDOS du Lot propose des interventions « pack sportif » à des clubs et comités volontaires. 3 dates ont déjà été fixées :

-Samedi 21 janvier 2023 : intervention auprès des clubs de rugby Stade Maursois et Club de Bagnac

-Samedi 15 avril 2023 : intervention auprès du Comité Départemental de Karaté à Biars-Sur-Cère

-Lundi 17 avril 2023 : intervention auprès de 2 classes du Collège de Prayssac

En fonction du budget restant, 1 à 3 interventions sont encore à fixer. Des échanges sont en cours avec le Comité Départemental de Sport Adapté du Lot et l'Office des Sports du Grand Cahors afin de fixer une date.

Pour rappel, l'intervention prévue à Maurs et celle prévue en milieu scolaire à Prayssac ne sont pas financées par le CDOS mais par la DRAJES.

Pierre PELAPRAT informe également les membres présents que le CDOS du Lot a été sollicité par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour participer à un comité de pilotage annuel autour de la santé sexuelle et de la vie affective. Ce comité de pilotage va également introduire le sujet des violences sexuelles. Le CDOS va intervenir pour présenter le sujet des violences sexuelles en milieu sportif. Cette réunion est organisée le mardi 24 janvier en visio conférence.

## **3. Lutte contre les Violences Physiques et Verbales en Milieu Sportif**

➤ **Retour sur la rencontre avec le Colonel Phavorin le 12 janvier 2023**

Emilie et Pierre ont rencontré la semaine dernière le commandant de Gendarmerie, le colonel PHAVORIN. Cet échange va permettre au CDOS du Lot de recenser les violences déclarées en gendarmerie, qui se sont déroulées en milieu sportif sur le Département. Le colonel a également confirmé au CDOS son intérêt pour ces sujets. Il a proposé au CDOS d'intervenir auprès de représentants de clubs pour les sensibiliser autour du comportement à adopter en cas de violences effectives.

Pour rappel, une demande de rencontre a également été transmise à la Police des Territoires. La demande du CDOS est en cours d'étude. Pierre PELAPRAT informe également les élus qu'une rencontre avec l'entreprise Raynal est envisagée. Cette rencontre a pour objectifs de recenser l'existence de violences au sein des bus qui transportent les athlètes lors de déplacements sportifs.

Lors de la rencontre avec des élus du CDOS, la préfète a transmis son intérêt pour ce sujet.

Il est également rappelé les différentes actions qui seront portées dans le cadre de cette thématiques à partir de février 2023 :

- Diffusion d'un questionnaire Google Form en ligne à destination des clubs et des arbitres
- Identification des disciplines ciblées pour effectuer des audits lors de rencontres sportives :
  - ➔ 2 sports d'équipe en plein-air (rugby à XV et football), 2 sports d'équipe en salle (handball et basket), 2 sports de raquette (badminton et tennis), 1 sport de combat (karaté), natation, tir à l'arc, sport adapté ou handi-sport (Rugby à XIII).
  - ➔ Lancement d'un appel aux élus volontaires pour aller auditer les rencontres programmées

Lan DESPEYROUX se questionne sur les périodes d'audit envisagées par le CDOS. Pierre PELAPRAT précise que les dates de rencontre ne sont pas figées et sont dépendantes du calendrier des manifestations sportives sur l'année.

#### **4. Modalités et objectifs de la participation du CDOS du Lot au Forum des Sports 2023 organisé par l'OSGC**

Pierre PELAPRAT rappelle aux élus présents sa volonté de proposer un stand lors du Forum des Sports organisé en septembre 2023 par l'Office des Sports du Grand Cahors. Il va transmettre une proposition de document d'inscription aux élus dans les prochains jours. Le stand a pour vocation de présenter les actions portées par le CDOS du Lot en matière de promotion des valeurs olympiques et paralympiques, les dispositifs autour du sport-santé et les actions autour de la lutte contre les violences en milieu sportif. De plus, il est possible de diffuser des flyers grâce aux pochettes distribuées à tous les visiteurs se rendant sur le forum.

Odile CAZES-BOUCHET souligne la qualité des engagements portés par le CDOS et le dynamisme des élus. Les différentes actions portées par le CDOS véhiculent une image valorisante du comité.

## **V. QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Retour de la participation au Congrès National Terre de Jeux 2024**

Pour rappel, Emilie et Jean-Michel ont participé au Congrès National « *Terre de Jeux 2024* ». Cette manifestation a été organisée le 13 décembre 2022 à Montpellier.

Les retours sur cet événement sont mitigés.

- L'organisation de l'évènement était médiocre
- Les discours énoncés par les politiques et les interventions proposées par les différents acteurs étaient intéressants mais ont manqué d'échanges et d'interactions
- Les stands proposés par les fédérations sportives présentes étaient intéressantes notamment en termes de documentations traitant les projets de constructions d'équipements sportifs.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 20h30.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes et a félicité les élus ayant reçu une médaille lors de l'attribution des médailles de la jeunesse et des sports.

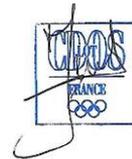
DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot

A handwritten signature in blue ink is written over a blue stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.

INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

A handwritten signature in blue ink is written over a blue stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.